

GRÈCE

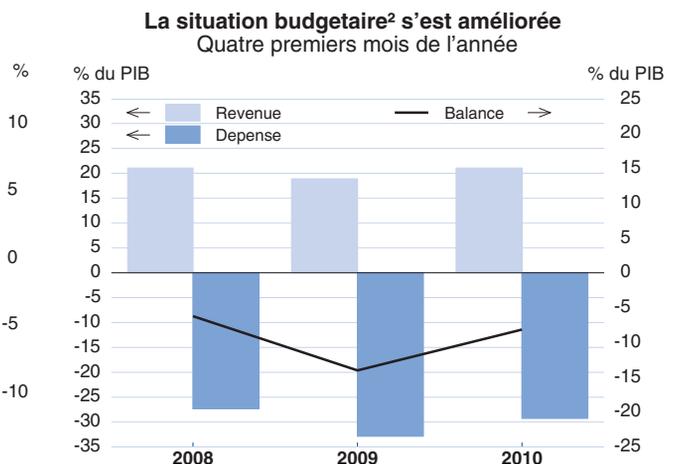
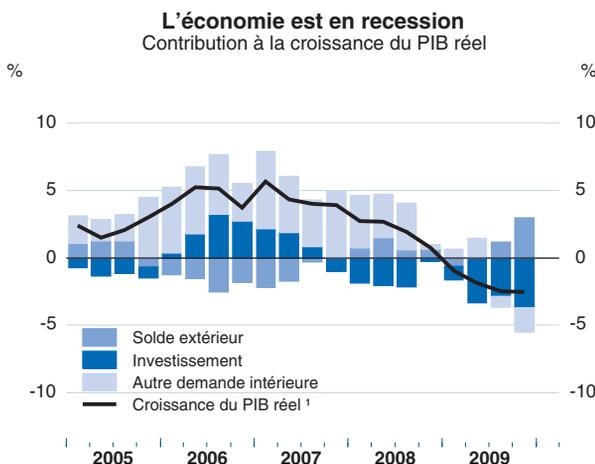
La Grèce s'enlise dans la récession dans le sillage de la crise internationale et à mesure que prend effet le nécessaire programme d'austérité budgétaire. La baisse du PIB en termes réels devrait ralentir au cours de la période de projection grâce au redressement de la demande extérieure. L'affaiblissement économique et la hausse du chômage, qui se prolongeront jusqu'en 2011, maintiendront l'inflation très basse.

Un assainissement profond et durable des finances publiques couplé à des réformes structurelles sont indispensables pour restaurer la confiance et renouer avec la croissance. L'accord conclu au début du mois de mai 2010 avec la Commission européenne (CE), la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI) a accru la crédibilité de l'ajustement budgétaire, ce qui devrait abaisser les coûts d'emprunt et stabiliser le niveau de la dette publique. La maîtrise des dépenses publiques, avec la réforme du système de retraite, et l'amélioration de l'efficacité du secteur public sont cruciales pour la réussite du programme. La viabilité des comptes des administrations bénéficierait aussi du renforcement de la croissance, qui nécessite des réformes structurelles de grande ampleur sur les marchés des produits et du travail, ainsi que des ajustements des prix relatifs afin de restaurer la compétitivité.

L'économie est en récession

La contraction de l'activité, qui avait commencé en 2009 dans le sillage de la crise internationale, s'est poursuivie en 2010. Le PIB réel a baissé d'environ 3¼ pour cent en rythme annuel au premier trimestre. L'investissement, surtout dans le logement, a accusé une forte baisse, sur fond de restriction des conditions de financement et de l'affaiblissement de la confiance. La consommation privée a également diminué sous l'effet de la faiblesse du marché du travail et le ralentissement des crédits.

Le chômage s'est accru à 12 % en février. L'augmentation des écarts de taux et des coûts de refinancement comprime les bilans des banques et la dégradation du marché du travail et de la croissance des crédits. Le climat économique a continué de se détériorer au premier trimestre de 2010 freine l'expansion du crédit. L'inflation sous-jacente est restée faible en raison du marasme économique croissant, bien que l'inflation globale ait grimpé à

Grèce

1. Pourcentage de variation en glissement annuel.

2. Budget du gouvernement en pourcentage du PIB, calculs de l'OCDE.

Source : OCDE, base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 87 et Office des comptes publics grecs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932311498>

Grèce : Demande, production et prix

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	prix courants milliards d' €	Pourcentages de variation, en volume (prix de 2000)				
Consommation privée	152.9	3.3	2.3	-1.8	-3.7	-3.6
Consommation publique	34.3	8.4	0.6	9.6	-9.7	-6.3
Formation brute de capital fixe	45.3	4.6	-7.4	-13.9	-12.5	-11.5
Demande intérieure finale	232.5	4.3	0.1	-2.5	-6.1	-5.3
Variation des stocks ^{1,2}	0.3	0.8	1.1	-0.1	-2.2	0.0
Demande intérieure totale	232.8	5.0	1.0	-2.5	-8.0	-5.3
Exportations de biens et services	47.5	5.8	4.0	-18.1	3.3	5.9
Importations de biens et services	69.8	7.1	0.2	-14.1	-13.9	-6.6
Exportations nettes ¹	- 22.3	-1.2	0.9	0.7	5.0	3.1
PIB aux prix du marché	210.5	4.5	2.0	-2.0	-3.7	-2.5
Déflateur du PIB	—	3.0	3.5	1.3	0.8	0.3
<i>Pour mémoire</i>						
Prix à la consommation harmonisé (indice)	—	3.0	4.2	1.3	3.0	0.3
Déflateur de la consommation privée	—	3.0	4.1	1.3	3.0	0.3
Taux de chômage	—	8.3	7.7	9.5	12.1	14.3
Solde des administrations publiques ³	—	-5.4	-7.7	-13.5	-8.1	-7.1
Balance des opérations courantes ⁴	—	-14.4	-14.6	-11.2	-8.9	-6.7

1. Contributions aux variations du PIB en volume (en pourcentage du PIB en volume de l'année précédente), montant effectif pour la première colonne.

2. Y compris l'erreur statistique.

3. Sur la base des comptes nationaux, en pourcentage du PIB.

4. Sur la base des règlements, en pourcentage du PIB.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 87.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932313645>

4.7 % en avril, du fait de la hausse des impôts indirects et des prix des produits de base. Le différentiel d'inflation par rapport à la moyenne de la zone euro s'établissait à environ 2 points de pourcentage début 2010.

Un assainissement durable des finances publiques est une priorité fondamentale

Un effort considérable et accéléré d'assainissement des finances publiques est en cours pour ramener le déficit public à moins de 3 % du PIB en 2014, contre 13½ pour cent estimé en 2009. Plus de la moitié de ce rééquilibrage devraient avoir lieu en 2010 et 2011, à la faveur d'un ensemble de mesures portant à la fois sur les recettes et les dépenses. Ces mesures ont été votées pour 2010 et leur mise en œuvre est actuellement en bonne voie. L'OCDE prévoit que le déficit des administrations publiques s'établira à 8.1 % du PIB en 2010, chiffre conforme à l'objectif officiel, compte tenu de l'adoption de mesures d'ajustement représentant environ 7½ pour cent du PIB. Toutefois, la résorption structurelle du déficit est en partie compensée par la détérioration conjoncturelle induite par la faiblesse de l'activité et le niveau élevé des paiements d'intérêts. Pour 2011, il est supposé qu'une baisse supplémentaire du déficit à environ 7 % du PIB devrait intervenir sur la base des mesures ayant fait l'objet d'un accord avec la CE, la BCE et le FMI dans le cadre du programme d'aide. Les projections s'appuient sur l'engagement pris par le gouvernement de poursuivre l'assainissement et sur la conditionnalité impliquée par l'accord de politique économique. Parallèlement à la mise en œuvre rigoureuse du programme de réduction du déficit dans les années à venir, il sera impératif que les autorités intensifient leurs efforts à plus long terme pour mener un assainissement durable des

finances publiques, grâce à des mesures bien conçues et quantifiées visant à éliminer le déficit structurel. À cet égard, les réformes annoncées du système de retraite et les initiatives pour accroître l'efficacité du secteur public sont bienvenues. L'adoption prévue de règles budgétaires et la création d'une commission parlementaire indépendante d'évaluation budgétaire aideront aussi à renforcer la crédibilité et la viabilité de l'effort d'assainissement.

Il faut attentivement surveiller les risques potentiels dans le secteur financier

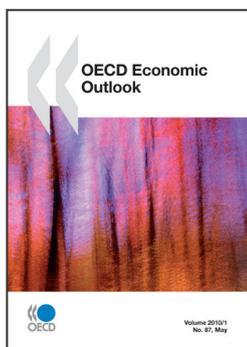
Le volet financier du programme d'assistance visant à accroître la liquidité du système bancaire devrait aider le crédit à soutenir l'activité à mesure que celle-ci se redresse. Néanmoins, la supervision bancaire doit surveiller les risques associés à la détérioration de la qualité des actifs et la croissance des créances douteuses induites par l'affaiblissement de l'économie.

La baisse de la croissance va ralentir

L'activité économique devrait encore se contracter à la fois en 2010 et 2011 respectivement de 3¾ pour cent et 2½ pour cent sous le poids de l'austérité budgétaire, des conditions restrictives sur le crédit et du climat économique morose. La baisse du PIB réel devrait ralentir au cours de la période de projection, à mesure que les incertitudes entourant le programme d'assainissement se dissipent et que les réformes structurelles propices à la croissance sont mises en œuvre. Le déploiement plus rapide des fonds structurels de l'UE devrait également soutenir l'économie. L'effet stimulant de ces facteurs pourrait être renforcé par le redressement des exportations dans le secteur du transport maritime et du tourisme, car la demande internationale s'affermir et la compétitivité s'améliore grâce à la modération des coûts unitaires de main-d'œuvre. Le chômage se stabilisera aux alentours de 14 % en fin 2011. L'atonie de l'activité et la hausse du chômage maintiendront l'inflation à un niveau peu élevé, plus bas que dans la moyenne de la zone euro en 2011. Toutefois, le retour à une croissance positive et plus durable exigera des réformes structurelles accélérées sur les marchés du travail et des produits qui comptent toujours parmi les plus rigides de la zone de l'OCDE.

Il existe un risque d'évolution plus défavorable que prévu

Des risques très importants sont attachés à ces prévisions. Une forte opposition sociale aux mesures d'austérité pourrait compromettre la mise en œuvre du programme budgétaire. La faiblesse de l'activité et les écarts de taux importants pourraient davantage affecter le secteur financier que prévu, et ceci malgré le soutien qui a été apporté. Une lente mise en œuvre des réformes structurelles qui auraient dû être lancées depuis longtemps dans le secteur public pourrait nuire à la compétitivité, freiner la croissance et accroître les risques pour la viabilité des finances publiques. L'environnement externe, notamment le rythme de la reprise chez les principaux partenaires commerciaux, surtout dans les Balkans, est aussi incertain. En revanche, la demande intérieure pourrait être plus forte que prévu, car la taille importante de l'économie informelle peut constituer un facteur de résilience de la consommation, dans la situation actuelle, et dans la mesure où les acteurs du secteur privé prennent progressivement confiance que le processus d'assainissement budgétaire fonctionne et qu'une faillite budgétaire sera évitée.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 1

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-1-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Grèce », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2010 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2010-1-19-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.